

Les droits égaux

L'égalité devant la loi a toujours été considérée par la population franco-canadienne comme l'idéal de ce qu'elle pourrait espérer de mieux.

Nous n'avons jamais demandé plus; nous nous sommes souvent contentés de moins pour complaire à des êtres grincheux trop peu avancés en civilisation pour concéder aux autres ce qu'ils réclamaient à grand cri pour eux-mêmes.

Un lieu de nous remémorer des non-bruzes concessions que nous avons faites spontanément dans l'intérêt de la bonne entente, les prétendus champions des droits égaux n'ont songé qu'à braver la main qui leur tendait la branche d'olivier.

C'est par des grognements menaçants que ces ours mal léchés ont accueilli les faveurs que nous n'avons cessé de leur faire.

Ils n'ont cessé de manifester leur mécontentement de ce qu'il ne leur était pas permis de décevoir ceux qui leur apportaient le surcroît de pâture qu'ils engouffraient sans jamais parvenir à satisfaire leur insatiable glotonnerie.

Tout récemment encore, ils entraînaient en furor parce que le premier ministre de la province, poussé à bout par leurs insultes, leur rappelait qu'ils avaient été traités en enfants gâtés.

A les en croire, ils ne nous demandent pas de faveurs, leur dignité ne leur permettrait pas d'en accepter de notre part, et notre condition de peuple conquis nous met dans l'impossibilité de leur en accorder.

En d'autres termes, tout ce que nous avons leur appartenait; ils ont le droit de tout exiger et c'est leur faire injure que de leur offrir ce qu'ils peuvent toujours nous arracher de vive force.

Cela ne les empêche pas de nous accuser de manquer de générosité à leur égard. Il posent en victimes et proclament bien haut qu'il leur faut à tout prix établir l'égalité de tous devant la loi.

Curieuse logique qui ne leur permet pas de voir qu'en proclamant l'égalité, ils renoncent à ce titre de maîtres dont ils se targuent et qui convient si peu à leur nature de goujats.

L'égalité! Ce sont eux qui en parlent et c'est nous qui la mettons en pratique chaque fois que la politesse inouïe que nous tenons de nos ancêtres ne nous entraîne pas à nous effacer complètement au profit des autres.

Il ne peuvent du même coup s'attribuer le mérite de nous traiter en hommes libres et prétendre que leur qualité d'impétrants leur accorde des droits et des privilèges que nous n'avons pas.

Il leur faut ou renoncer à se dire nos maîtres ou cesser leur hypocrites déclamations en faveur des droits égaux.

Pour justifier leur infâme croisade anti-française, ils prétendent que la langue anglaise est la langue du pays.

Nous leur avons répété plusieurs fois qu'ils se trompent et nous n'avons pas été les seuls à leur rappeler que la langue française est encore la seule langue officielle du Royaume-Uni en ce que concerne certaines formules relatives à la sanction des lois.

Nous leur avons cité à maintes reprises des journaux anglais qui constatent que la langue anglaise n'est pas la langue officielle de certaines possessions britanniques telles que Malte, Jersey etc.

Nous devons donc écarter la sottise prétention que la langue anglaise soit le drapeau, qu'elle est officielle de droit, à l'exclusion de toute autre langue, dans tous les pays où flotte l'Union Jack.

Ceci posé, en vertu de cette égalité qui nous appartient à nous comme aux autres, à titre de sujets britanniques, nous avons bien le droit de nous permettre, dans notre province, ce que les francophones se permettent ailleurs.

Il y aurait bien la question de justice à considérer, mais il est impossible que nous puissions errer en suivant l'exemple de ces dignes représentants de la race supérieure.

D'ailleurs, qui pourrait nous blâmer? On nous défend de critiquer la conduite des francophones sans peine de passer pour des fanatiques. En vertu des principes de la sainte égalité, pareille défense devra être faite à ceux qui pourraient être tentés de trouver à redire sur notre conduite.

Donc, plus d'hésitation! On dit que la province de Québec est arriérée. Tâchons de la mettre au niveau des provinces modèles.

Ceux qui déplorent notre infériorité ont découvert que la connaissance de deux langues est un grand malheur, une menace perpétuelle contre la stabilité des institutions britanniques. Ils ont pris des mesures pour se protéger contre la trop grande diffusion des connaissances utiles. Imitons-les.

Le français est la langue de la province de Québec, en dépit des efforts de nos anglophones. Pour suivre le noble exemple de nos illustres maîtres, qui nous prêchent l'égalité en fait d'ignorance, nous allons commencer par soumettre les écoles anglaises de la province à une enquête minutieuse.

Des commissaires ne sachant pas l'anglais et par conséquent partisans du principe de l'unité de langage, seront chargés de pénétrer dans les écoles anglaises, d'y soumettre les instituteurs et institutrices à un examen sévère, de voir quels sont les livres qu'on y emploie, de constater si les traités d'histoire et de géographie ne sont pas écrits dans un esprit anti-français, de s'assurer si le catéchisme est bien et dûment enseigné dans les écoles protestantes qui ne sont pas des écoles dissidentes et de voir à ce

que le français soit enseigné à tous les élèves sans distinction.

Quant à l'anglais, on pourrait en tolérer l'enseignement aux classes avancées pourvu que cela ne prenne pas trop de temps, et il faudrait voir à remplacer le plus tôt possible tous les livres qui paraîtraient entachés d'anglomannie.

Une des premières réformes à opérer serait la suppression de la partie anglaise de la Gazette Officielle, parce que cela coûte trop cher.

L'enseignement et l'usage de deux langues étant incompatibles avec le progrès tel qu'on l'entend par les réformateurs des provinces les plus éclairées, il importe que nous ne restions pas en arrière dans la marche vers l'avenir brillant réservé au Canada grâce à l'application du principe de la restriction dans les études.

On criera peut-être à l'arbitraire, mais les mécontents seront vite classés parmi les fauteurs de discorde.

Eux seuls seront responsables de ce que nous aurons fait pour assurer la domination absolue de la majorité en cette province.

Ainsi le veut l'égalité! Ce qui est bien chez nos concitoyens d'Ontario et du Manitoba ne saurait être mal chez nous.

Vive à jamais l'égalité devant l'ignorance et devant l'arbitraire!

Notre manière d'agir ne convient pas à nos voisins: modifions-la de façon à imiter les peuples éclairés qui nous précèdent de rester en arrière de notre siècle.

Voilà probablement ce qu'on exige de notre part en vertu des Droits Égaux.

What is sauce for the goose is sauce for the gander. A Rome il faut faire comme les Romains. Il paraît qu'avec les zélateurs des prétendus Droits Égaux il faut se conduire comme des oies.

Les citoyens de Québec

Lord Stanley de Preston

ECOLANT HOMMAGE DE RESPECT ET DE COURTOISIE

L'UNE DES PLUS BRILLANTES FÊTES SOCIALES QU'ON AIT VUES A QUÉBEC

Le bal d'hier soir fera époque dans les annales de notre ville, tant par l'éclat attaché au grand nom des illustres personnes qui en étaient les héros, que par les heureuses circonstances qui rapprochaient ainsi l'élite du peuple de Québec du représentant de Sa Majesté.

Les abords du parlement offraient hier un coup d'œil enchanteur. Le parterre de la façade était éblouissant de lumières plus éclatantes les unes que les autres. Les organisateurs avaient d'abord redouté la concurrence de la lumière électrique pour l'illumination extérieure; mais l'expérience d'hier a démontré qu'à côté des lampes électriques on pouvait disposer un système d'illumination à gaz et que les lampes incandescentes et les lanternes vénitiennes se prêtaient mutuellement au relief. Sur l'espace de la butte de lumière blafarde projetée au loin par les lampes d'Edison, se détachait la lumière plus douce de centaines de lanternes chinoises, dont chacune scintillait comme des émeraudes sur une

Dans la salle du Conseil, qui était la salle de réception, les fonctions avaient été assignées, en haut et en bas, de drapés des principales nations du globe, disposés par ordre de préséance dans le pays et harmonisant heureusement leurs couleurs. Sur la draperie écarlate du trône, on remarquait les armes de lord Stanley avec la devise: Sans changer, avec champ liséré d'azur, le croissant, signe de la branche cadette, et les noms du gouverneur-général Frédéric Arthur; l'autre écusson représentait les armes de lady Stanley ou des Charendon, avec le nom de lady Stanley, Constante, et la devise: Fidèle, courageuse. Les deux écussons reposaient sur une draperie écarlate très délicate. Le dessin des deux écussons a été exécuté par M. Eugène E. Taché, sous commissaire des Terres de la Couronne.

De chaque côté du trône, métamorphose complète des niches en bouquets d'arbustes et de fleurs des magnifiques serres de Spencer Wood, de chez M.M. Beckett, Dobell, Forsyth et Turnbull. Sur la face blanche des trumeaux brillait des faisceaux de bayonnettes en étiole et un trophée de pavillons. Dominant ces deux systèmes de décorations, figurait la légende connue, symbole de loyauté, en lettres d'or sur fond d'azur, au Conseil législatif: Dieu sauve la Reine et l'Assemblée législative: God save the Queen.

Partout, en haut, en bas, dans les couloirs, de grands arbustes touffus, à feuilles larges, penchés du côté des promeneurs, comme pour leur adresser leurs hommages.

On servait le café dans l'alcôve qui termine le corridor entre les deux chambres, le vin et les glaces dans la chambre de lecture du Conseil.

À 9 heures moins cinq minutes, lord et lady Stanley avec leur suite arrivaient au Parlement. Leurs Excellences ont été reçus à la porte du coin des rues Saint-Louis et Saint-Eustache par Son Honneur le maire Langelier, M.M. S. Peters, Beckett, Andrew Thomson, T. C. Casgrain, et conduits aux appartements du président du Conseil législatif.

En même temps l'amiral Watson et sa suite entraient par la porte centrale sur la rue Saint-Louis, où ils ont été reçus par M.M. Jules Tessier, Macpherson et l'honorable J. Blanchet.

À 9 heures, Leurs Excellences le gouverneur-général et lady Stanley de Preston faisaient leur entrée solennelle dans la salle du Conseil législatif, précédés de leur aide-de-camp. A leur suite venait Son Honneur le maire honoraire, M. Langelier, l'amiral Watson, Son Honneur le lieutenant-gouverneur Angers et les membres du comité de réception.

Les dames chargées de recevoir les invités au Conseil législatif, étaient mesdames Forsyth, Beckett, Tessier, Cascan, Blanchet, Casgrain, Pécand, McPherson, et Mlle Norman.

son, Langelier, et Melle B. Thibaudou, et Melle Dunbar.

Deux corps de musique ont fait les frais de la danse, celui de la Batterie B dans la galerie du Conseil législatif sous la direction de M. J. Vézina, et celui des Hussards Canadiens dans la galerie de l'Assemblée législative, sous la direction de M. Jules Gingras.

Les deux chefs avaient choisi dans leur répertoire les compositions les plus entraînantes; ils ont mis des ailes aux talons des danseurs.

Un bal a été ouvert par un quadrille d'honneur composé comme suit: S. E. le gouverneur-général, Mlle Jules Tessier, S. H. le maire Langelier, Lady Stanley de Preston, M. l'amiral Watson, Mme Casault, S. H. le lieutenant-gouverneur, Mmes Watson, Hon. C. A. P. Pelletier, G. M. G., Lady Alice Stanley, Hon. M. R. Roy, Mme Juge Larie, Hon. Juge Casault, Mme Charles Langelier, Hon. C. Duchesnay, Mme J. Blanchet, Hon. Juge Irvine, Mme Duchesnay, C. P. Rolfe, Mme Dobell, Lt. Col. Irving, Mme T. C. Casgrain.

Leurs Excellences se sont retirées sur les quatre heures et les derniers danseurs cottaillaient encore sur les quatre heures.

Voici le programme des danses: 1.—Quadrille, 2.—Valse, 3.—Lanciers, 4.—Valse, 5.—Polka, 6.—Lanciers, 7.—Valse, 8.—Danse suédoise, 9.—Quadrille, 10.—Valse, 11.—Polka, 12.—Valse, 13.—Cotillon, 14.—Lanciers, 15.—Valse, 16.—Tempête, 17.—Polka, 18.—Valse, 19.—Quadrille, 20.—Valse, 21.—Galop.

Les programmes portaient les armes de la ville en or sur ruban aux couleurs de lord Stanley et de lady Stanley.

Les dames qui formaient partie du comité des fleurs sont mesdames Macpherson, madame Hatt, mesdemoiselles Bossé, Dobell, LeMoine, Lengton, Dunn, J. Taschereau, Power et Tessier.

Les membres du comité général portaient, comme marque distinctive, un bouton aux couleurs de lord et lady Stanley sur deux pendants de soie blanche française.

Voici la liste des membres du comité, imprimée au dos du programme: Son Honneur le maire de Québec, Jules Tessier, ex-pro-maire, président; l'honorable juge Casault, hon. M. Mercier, hon. H. Starnes, hon. Lt. Col. Rhodes, hon. P. Garneau, hon. F. Blanchard, hon. J. Sheehy, hon. J. Blanchet, hon. G. Irvine, hon. D. Ross, Lt. Col. Duchesnay, Lt. Col. Forsyth, Lt. Col. Baber, Major Provost, Capt. LeVasseur, T. Beckett, W. Rac, G. Macquet, A. H. Furniss, W. M. Macpherson, G. R. Whyte, R. H. Smith, jr., F. X. Berlinguet, P. Angers, Lt. J. Demers, R. H. Dobell, T. C. Casgrain, W. D. Blairgry, U. Tessier, Lt. Taschereau, C. P. Storey, J. A. Charlebois, Ed. J. Duchesnay, L. Brunet, H. M. Price, W. S. Desbarats, A. Thomson, G. Stewart, jur. J. A. Burstall, jur.

Secrétaires: S. S. Hatt et F. Holloway. Secrétaires: Ernest Pécand et Harold Kennedy.

On pourra au reste se faire une idée de l'éclat du bal par les listes qui suivent:

LISTE DES INVITÉS: Son Excellence le gouverneur-général; lady Stanley de Preston; Hon. E. et lady Alice Stanley; M. Lister; Capt. Hon. and Mrs Colville; M. A. H. McMahon, A. D. C.; Lt.-Col. Landry, A. D. C. et Mme Landry; Major Hector Prevost, A. D. C.; M. Campbell, secrétaire particulier, et Mme Campbell; M. Barrett; S. H. le lieutenant-gouverneur Angers; Capt Sheppard, A. D. C.; M. J. De La Taché, secrétaire particulier, et Mme Taché; Très Hon. Sir John A. Macdonald et lady Macdonald; M. l'amiral Watson, Mme et Mlle Watson; lieutenant Crowbridge, flag lieutenant; Ed. Robinson, secrétaire particulier; capt C. C. Drury et officiers du Bédouin; capt Byles et officiers de la Tournaidie; major général sir John Ross et lady Ross; lt. col. Turnbull et officiers Ecole de cavalerie; Lt-col Montzambert, commandant Ecole d'artillerie; Major Wilson et officiers Batterie B; Officiers attachés à la Batterie B; Mmo Turnbull, Mmo Imhah, Mmes Pécand, M. L. Lessard, Mmo Hall; Lt.-col. Irwin et officiers de l'Association de Tir de la Puissance; capt et Mme Hiro; capt et Mme Rolfe; Hon. M. Starnes; Hon. M. Marchand; Lt-col Duchesnay et Mme Duchesnay.

LISTES DES SOUSCRIPTEURS: M. Mmo et Mlle Henry Atkinson; M. James Anderson; M. et Mlle Justin Ashe; M. R. Audette; M. et Mmo J. Allaire.

Hon. et Mme J. Blanchet; M. S. Sloan-Bennett et Mlle; M. W. S. Bennett; M. et Mme J. O. Beckett; M. J. P. Burstall; M. J. Burstall et Mlles; M. N. H. Burstall; Lieut. N. C. A. et Mme Baldwin; M. Ludovic Brunet et Mlles; Mlle Bouchette; M. et Mme H. J. Deemer; M. Vessey Boswell; M. et Mme Thomas Drien; M. et Mme F. R. Berlinguet; Hon. Juge G. G. Mmo et Mlle Bossé; lieutenant et Mme Baby; Mlle A. D. Benoît; Hon G. Brosso;

M. Gns. Carrier; M. et Mme Noble Campbell; M. et Mme A. H. Cook; Mlle Cassella; M. R. W. Campbell; honorable juge et Mme Chauveau; M. N. Mmo et Mlle Connolly; lieutenant. Clint; honorable juge, Mme et Mlle Casault; M. J. G. Mmo et Mlle Clapham; M. et Mme A. Charlebois; M. et Mme J. A. Charlebois; M. T. C. Casgrain; M. P. P. et Mme; M. C. P. Mmo et Mlles Champion; M. Cousin; Mlle A. Caron.

M. et Mme P. B. Dumoulin; M. et Mme et Mlle Delorme; Mme Dryner; Mlle Dionne; M. et Mme C. Duquet; M. et Mme Gaspard Drole; M. E. J. Duchesnay; M. A. J. Duchesnay; M. et Mme P. DeCazes; M. W. S. Desbarats; Mlle Dunbar; M. Arthur Delisle; M. M. M. Desret; Mme R. R. Dobell et Mlle Dobell; Mlles Lengton et Mlle Dunn; M. W. Dobell; M. C. J. Dunn; Vicomte de Neufbourg; Mlle Minnie Dunbar; Mme M. Duhamel; M. L. J. Demers.

M. et Mme E. Lorenzo.

M. et Mme J.S. Fry; M. et Mme O. Fréchet; et Mlle Wright; M. et Mme J. Fremont; lieutenant-colonel,

Mmo et Mlle J. B. Forsyth; M. et Mme Edson Fitch; M. E. Fry.

M. et Mme J. L. Gilmour; M. J. Gingras; M. et Mme J. U. Gregory; honoraire P. Gurneau; M. et Mme E. B. Gurneau; M. G. Gurneau; M. J. W. Gale; M. P. X. Gosselin; M. G. Gourdeau.

M. A. F. Hunt; M. et Mme N. Horning; M. P. Frankallow; M. et Mme E. J. Hale; M. N. A. Home; M. et Mme P. P. Hall; Mello Hudson; M. S. Hill, N. P.

Hon. George et Melle Irvine.

M. et Mme Andrew Joseph; M. et Mme E. G. Joly de Lotbinière; Mello Joly de Lotbinière.

M. Charles King; capt. et Mme Kane; M. Harold Kennedy.

M. J. E. Liveroni; capt. LeVasseur; honorable juge et Mme Larue; honorable Wilfrid et Mme Lauro; honorable et Mme F. Langelier; M. et Mme C. Langelier; M. A. Legendre; M. John Laird; major et Mme Crawford Lindsay; Mlle S. Larue; M. C. A. Lafrance; comte et comtesse de Louvrières; M. S. Leauge; Mlle Lemoine; M. A. Lemieux; M. Jos. Laird.

M. James Macdonald; Capt H. D. Morgan; M. B. Morgan; M. et Mme J. C. Mitchell; M. et Mme E. Montzambert; M. E. W. M. Thot; M. X. Moroney; M. A. Malouin; Dr F. E. Mmo et Mlles Montzambert; Hon M. N. lady et Mlle Meredith; M. et Mme E. G. Meredith; Hon H. Mercier; M. et Mme Gerard Macquet; M. et Mme J. Arthur Maguire et Mlle Maguire; M. Charles McKenzie; M. J. C. McClinton; M. A. et Mlle McGie et Mlles Pentland; hon. J. Mmo et Mlle McGreevy; M. H. J. Mmo; M. Mmo; M. H. M. McMichael; M. et Mme R. H. McGreevy et Mlle; M. et Mme W. M. McPherson et Ida Macduff; M. A. et Mlle Marchand; M. Moffat.

Mlle Norman.

Hon. E. J. et Mlles Price; M. W. F. Price; M. et Mme A. Picher; M. L. F. Pinault; M. et Mme Ernest Pécand; M. C. W. Phillips; M. et Mme H. M. Price; Major et Mme O. Provost; M. Simon Peters; M. J. B. Peters; M. A. Peters; M. M. J. B. et Mme Provost; Major et Mme J. E. Prower; M. G. H. Parke; M. R. Patton; M. J. M. V. Pampalon; Hon. M. et Mme Pelletier et Mlle Braun; M. L. P. Pelletier; N. Pelletier.

M. et Mme Renfrew; M. O. B. C. Richardson; honorable colonel, Mmo et Mlle Rhodes; M. R. Roy; M. et Mme William Rae; M. V. J. Ray; M. R. Reeves; M. et Mme A. E. Russell; honorable M. et Mme D. A. Ross; M. et Mlles John Roche; M. J. P. Roy; M. J. A. Rémiard.

M. G. Mmo et Mlle Seifort; lieutenant. E. G. Mmo et Mlle Scott; Dr. et Mme Geo. Stewart; M. James et Mlle Stevenson; M. et Mme J. Sharples; M. R. Harcourt Smith et Mlle; M. P. A. Shaw; Hon Joseph et Mme Sheehy; M. H. O. Scenton; Hon. H. M. Starnes; M. S. Stanley.

M. Mmo et Mlles A. Thomson; M. et Mlles A. Taschereau; Mmo et Mlle Taschereau; M. Mmo et Mlle Richard Turner; M. et Mme Nazaire Turcotte; M. et Mme Uric Tessier; Mlle B. Thibaudou; M. et Mme E. E. Taché; M. et Mme Jules Tessier; honorable M. et Mme A. Turcotte; M. Baldasso Y. Topete; honorable juge V. J. Tessier; M. C. Trudel; M. et Mme Antoine Taschereau; J. I. Tarte.

M. R. Mmo et Mlle Von Inland; M. et Mme P. V. Valin; M. et Mme F. Van Brussels; M. Philippe Vallière.

M. William Wood; M. et Mme A. H. White; M. et Mme S. R. White; M. J. B. Waddell.

Bref, tout le monde est sorti ravi du bal.

Le général de Charrette et le Canada

M. Charles Trudel, de cette ville à qui le général de Charrette la lettre suivante que nous publions avec plaisir. Elle recouvre que de l'avis de Charrette n'a pas publié notre cher Canada, tout il parle toujours en termes dignes.

Paris 29 août 1889.

Mon cher ami, Merci mille fois de la lettre que vous avez bien voulu m'écrire et dont j'ai été très touché.

Je vous prie de croire que si le Canada n'a pas perdu mon souvenir, je n'ai pas de mon côté non plus, perdu le sien et que tout ce qui touche à ce beau pays m'est particulièrement cher.

Bien à vous, CHARRETTE.

Depeches de nuit

LE GLAN-NA-GAEL

LES CONDAMNÉS A MORT DE CETTE SOCIÉTÉ

UNE UNIVERSITÉ EN DECADENCE

New-York, 10.—Un inconnu, âgé de cinquante-cinq ans environ, a été trouvé assassiné près la rivière Passaic, dans le village Harrison, en face de Newark (New-Jersey).

Le défunt était décapité, la tête no tenant plus au cou, que par un lambeau d'épiderme et de plus, il avait reçu trois coups de revolvers en pleine poitrine. L'endroit où se trouvait le cadavre est désert et éloigné de toute maison d'habitation. On n'y a découvert aucune tache de sang ni la moindre trace de lutte, ce qui fait supposer que le défunt a été assassiné à Newark et transporté ensuite par ses meurtriers à Harrison.

Une enquête a été ouverte aussitôt par la police de Newark. On dit que le défunt était un Italien qui venait de faire cette ville de deux mois et demi, avant d'être venu à Newark, n'ayant pas pu avoir l'espace nécessaire pour l'exposition de leurs fourrures, à l'exposition centrale du Canada qui se tient actuellement ici. Le seul exposant de fourru-

res est M. Devlin d'Ottawa, qui est un des directeurs de l'exposition. Tous les prix lui ont été accordés.

Les architectes ingénieurs disent qu'ils sont privés d'emploi, parce que les employés salariés du gouvernement qui sont architectes et ingénieurs font l'ouvrage qui leur revient et cela à des prix très bas. On a demandé aux ministres de mettre une fin à ces abus mais ceux-ci ont refusé de le faire.

Sir John A. Macdonald est parti aujourd'hui pour Toronto. Il aura une entrevue avec M. McCarthy et autres chefs politiques.

M. Edson et les Parisiens. Paris, 10 septembre.—M. Edson est charmé de l'accueil qui lui ont fait les Parisiens. Il ne s'attendait pas à tant de témoignages de sympathie et d'admiration. L'hospitalité que l'on s'offre ici, a-t-il dit au correspondant d'un journal américain, est vraiment princière. Le président Carnot, a-t-on dit, est très enclin à le recevoir, mais il est si modeste, qu'il est si simple et si modeste, qu'il est si persuadé que de tous ceux qui ont visité l'exposition c'est lui qui l'a le mieux comprise et appréciée. Il a été très aimable avec moi et m'a dit des choses très flatteuses.

M. Edson a ajouté que M. Eiffel était l'homme le plus charmant qu'il ait rencontré en France.

Deeds du comte Pourtales. Berlin, 10 septembre.—Le comte Guillaume Pourtales est mort hier.

Le Can-Can-Ca. Chicago, 10 septembre.—Le docteur Cronin et le délateur Carey ne sont pas les seuls hommes qui ont été condamnés à mort et exécutés parce qu'on les soupçonnait d'être auteurs du meurtre de John P. O'Connell, a-t-on dit, un membre du Clan na Gael à un reporter avant-hier. P. W. Dunn, résidant maintenant à Peoria et qui a pris une part active au mouvement irlandais, fut une fois lui aussi soupçonné d'être un traître et condamné à mort par la fraternité républicaine irlandaise.

Le crime pour lequel Dunn et Meehan subirent leurs procès et furent condamnés fut pour avoir perdu des documents confiés à leur soin par James Stephens, le chef de l'organisation féniennaise en Amérique, documents qui devaient être livrés en Angleterre.

Ces documents étaient de la plus grande valeur pour le mouvement anglais. Quand Dunn et Meehan arrivèrent au siège de la Fraternité Républicaine Irlandaise, dans la boutique d'un tailleur à Dublin, Meehan, qui était porteur de documents, découvrit, à sa grande consternation, qu'il les avait perdus. Le cri de trahison fut vite poussé contre Meehan et son compagne Dunn, et dès qu'ils furent de retour aux États-Unis, ils subirent leur procès devant une cour martiale.

Le comte princier et le revenu annuel ont fondu pour ainsi dire avec la faillite de la compagnie de chemin de fer Baltimore et Ohio. Les administrateurs sont parvenus à faire un emprunt de \$400,000 qui permettra à l'insitution de se tenir durant les années 1890-91. Le seul unique espoir de rétablir cela est de faire revivre les actions de la compagnie de chemin de fer Baltimore et Ohio.

Dans la plus grande misère. Philadelphie, 10 septembre.—L'Enquêteur public la dépêche suivante de San Francisco: "Dans quelques semaines probablement, le pays apprendra la nouvelle de terribles privations et peut-être de la mort d'un certain nombre de quatre cents mineurs. Ils sont prisonniers dans les mines sombres de l'Alaska et l'on croit qu'ils sont sans nourriture.

Avant-hier, une femme a reçu une lettre de son fils, lettre écrite il y a près d'un an. Cette lettre était courte, mais expressive. Elle disait: "Je suis encore vivant, chère mère; mais je suis emprisonné sous la neige et la glace bien haut sur la rivière Yukon.

Ce parti de 400 mineurs quitta Juneau afin de se rendre plus loin que ce poste. Juneau est le port de navigation le plus reculé où atteignent les vapeurs de San Francisco.

Après avoir traversé des rangées de montagnes et des rapides, on arrive dans la vallée de Yuhon. Dans cette vallée il y a un village de 300 hommes qui ont déjà passé un hiver dans cette terrible solitude.

Il s'est déjà écrit qu'à moins qu'on leur envoie des secours on qu'on ne vienne les chercher, dans l'espace d'un mois ils périront tous.

Ces hommes peuvent être les uns partis pour Point Barrow, et d'autres avoir été gélés ou avoir pris la voie en arrière de Juneau.

Tous ceux qui ont gagné le nord vers l'Arctique ont dû périr; pendant que ceux qui ont descendus la rivière Yukon ont pu être recueillis par le steamer St-Paul qui est parti pour aller à leur secours.

L'université Hopkins en décadence. New-York, 10.—Une dépêche spéciale de Baltimore dit: L'université John Hopkins, l'orgueil de cette ville et de l'État est dans la détresse et la misère malgré le don princier qui lui a été fait. Les salaires de ses professeurs doivent être réduits et les administrateurs doivent passer le chapeau et mendier de l'argent, espérant contre tout espoir qu'il ne sera pas nécessaire de réduire de nouveau les salaires.

M. Hopkins, le fondateur de cette université, lui donna près de \$4,000,000 et un revenu annuel s'élevant à des centaines de mille piastres. Il avait gagné cette argent honnêtement et la légua libéralement.

De tout cela, ce qu'on peut trouver, c'est un amas de bâisses pour de fines scolaires et une pièce de terre à ferme non valant pas plus qu'à mort de M. Hopkins et un amas d'actions sans valeur d'une compagnie de chemin de fer en faillite.

En vol audacieux. Ottawa, 10 septembre.—Un vol audacieux a été commis sur l'express de Montréal qui a quitté cette ville hier matin.

Le crime a été commis entre la gare de Calumet et Ottawa par un voleur audacieux dont le lieu de refuge n'est pas encore connu.

Madame Crawford, épouse de l'honorable Crawford, ex-lieutenant-gouverneur d'Ontario, Mme Watson, Mine Law et ses deux filles prirent le train à Calumet revenant de Caledonia Spring où elles avaient passé quelques semaines.

Mme Law avait une bourse bien garnie dans la poche et sa robe quand elle monta sur le convoi, mais elle la perdit avant d'arriver à Ottawa où elle arriva et fit part du vol au chef de la police de la Puissance.

En montant, l'express n'a arrêté qu'à Thurso et l'on croit que le voleur a périé son crime avant d'arriver à Thurso et qu'une fois là, il débarrassa et prit la fuite.

Ottawa, 10 septembre.—On s'est plaint que M. G. R. Renfrew & Co., marchand de fourrures de Québec n'ont pu avoir l'espace nécessaire pour l'exposition de leurs fourrures, à l'exposition centrale du Canada qui se tient actuellement ici. Le seul exposant de fourru-

res est M. Devlin d'Ottawa, qui est un des directeurs de l'exposition. Tous les prix lui ont été accordés.

Les architectes ingénieurs disent qu'ils sont privés d'emploi, parce que les employés salariés du gouvernement qui sont architectes et ingénieurs font l'ouvrage qui leur revient et cela à des prix très bas. On a demandé aux ministres de mettre une fin à ces abus mais ceux-ci ont refusé de le faire.

Sir John A. Macdonald est parti aujourd'hui pour Toronto. Il aura une entrevue avec M. McCarthy et autres chefs politiques.

M. Edson et les Parisiens. Paris, 10 septembre.—M. Edson est charmé de l'accueil qui lui ont fait les Parisiens. Il ne s'attendait pas à tant de témoignages de sympathie et d'admiration. L'hospitalité que l'on s'offre ici, a-t-il dit au correspondant d'un journal américain, est vraiment princière. Le président Carnot, a-t-on dit, est très enclin à le recevoir, mais il est si modeste, qu'il est si simple et si modeste, qu'il est si persuadé que de tous ceux qui ont visité l'exposition c'est lui qui l'a le mieux comprise et appréciée. Il a été très aimable avec moi et m'a dit des choses très flatteuses.

M. Ed

NOUVELLES

On se plaint dans les paroisses du sud des dommages que causent à la récolte les moineaux. Certaines paroisses surtout en sont intéressées. C'est un fait reconnu maintenant que le petit volatile est pour la campagne une source de pertes considérables. En admettant que les moineaux sont insectivores, (la le sont bien peu) il n'en est pas moins vrai qu'ils font un grand nombre de dégâts de nos petits oiseaux, qui détruisent plus d'insectes qu'ils n'en détruisent eux-mêmes et qui étaient l'ornement de nos parterres et de nos boîtes sans être des dévastateurs insupportables comme le sont les moineaux. La destruction de cet oiseau est maintenant permise en tout temps et par n'importe quel moyen.

Enquête et verdict Le coroner Belleau est allé tenir une enquête hier matin, la comédie en trois actes de nos jours, le cadavre du jeune Robertson qui s'est noyé accidentellement, comme on le sait déjà. Le verdict a été "trouvé noyé." L'appert par les témoignages, que la mère du défunt lui avait défendu de passer sur le petit pont dont un madrier était enlevé, lui ayant dit d'attendre que ce madrier fût placé pour passer. On avait coutume, quand les vaches étaient au champ d'enlever une couple de madriers pour empêcher les vaches de franchir le pont. Ce matin-là, en allant chercher ses vaches, le jeune garçon voulut franchir le pont, mais perdit l'équilibre et tomba à l'eau. Lorsqu'on s'en aperçut il était trop tard. Le malheureux rendait le dernier soupir une demi-heure après l'accident.

Un jeune bébé de trois mois, petit fils de M. Rancourt, vendeur de glace, a reçu sur la tête, on ne sait trop comment une tasse d'eau bouillante. Il a été tellement ébouillanté qu'il est mort à 1.30 heure hier après-midi. Une enquête aura lieu aujourd'hui.

Des laines La corporation de Lévis a fait placer des bannes sur le terrain en face de l'Hôtel de ville, où la fanfare de cette ville a coutume de donner des concerts. Sur requête de M. P. A. Choquette, gardien provisoire des biens de N. L. Dubaine, de Montmagny, absent et insolvable, une assemblée des créanciers aura lieu le 20 courant à Montmagny au Greffe de la Cour à 10 heures a. m. pour nommer un curateur.

Cadavre identifié Le cadavre qui a été trouvé, il y a quelques jours dans les batardeaux de Beauport, a été identifié hier soir, comme étant celui de Joseph Morneau, de St-Joseph de Lévis, qui, on se le rappelle était disparu il y a une quinzaine de jours, en s'en allant à son ouvrage au bassin Louisa.

Le défunt qui était âgé de 31 ans a été transporté à St-Joseph de Lévis, où il a été inhumé ce matin. Il était le seul soutien de sa mère et de sa sœur.

Chute M. Lamontagne, du Journal de Québec, a été lui-même victime d'un accident qui aurait pu avoir des suites assez graves. Il descendait à St-Roch par le grand escalier en fer, quand un faux pas l'a fait tomber et il a dégringolé de la hauteur de plusieurs marches. Il s'est relevé seul sans rendre chez lui, il a constaté qu'il avait reçu de fortes contusions à la tête, et a fait appeler le médecin.

Nous sommes heureux d'apprendre que M. Lamontagne en sera quitte pour quelques jours de repos.

Inauguration Il est fortement question de l'engagement d'artistes étrangers d'une très grande réputation pour l'inauguration de la nouvelle salle de concerts de la Société d'Éducation St-Patrice, sur la rue Ste-Anne. Le "Tara Hall" sera prêt, dit-on, dès les premiers jours d'octobre et l'inauguration sera célébrée immédiatement.

Rectification C'est un relieur nommé Adolphe Perrault, et demeurant rue St-Joseph, à St-Roch, et non Moreau de Saint-Sauveur, qui a été guéri dimanche, au sanatorium de Sainte-Anne de Beauport, d'un cancer à la gorge dont il souffrait depuis longtemps.

Mort subite Hier après-midi, une jeune fille du nom de Hélène Parent, cuisinière chez M. Ed. Nesbitt, rue Couillard, est morte subitement dans les circonstances suivantes: Hier après midi, M. et Mme Nesbitt partirent pour aller aux courses accompagnés d'une servante, laissant seule à la maison la cuisinière Hélène Parent qui était en bonne santé.

Elle partit et vint de nouveau quelque temps après pour entrer, mais toujours la cuisinière ne donnait aucun signe de présence. Ce que voyant elle se rendit à quelques maisons plus loin chez M. Claude Wyse. Celui-ci se rendit à la demeure de M. Nesbitt et put pénétrer dans la maison en brisant la serrure. Quelle ne fut pas sa surprise en entrant de trouver la malheureuse étendue à la face contre terre sur le plancher et ne donnant aucun signe de vie.

On fit ouvrir immédiatement M. Nesbitt, et le docteur Lemieux, junior fut mandé, mais celui-ci ne put que constater la mort.

Le corps de la défunte était déjà froid et elle avait la figure toute noire. Le coroner Belleau ayant été averti fit transporter le cadavre à la Morgue où il tiendra une enquête demain. L'autopsie sera faite ce matin par le docteur Lemieux.

La défunte était âgée de 30 ans. Mères: 1 Mère: Ne soyez pas trompées, employez le Sirop Calmant du Dr Ed. Morin, le meilleur qui ait jamais été offert pour les maladies des enfants.

Chemin de fer de Québec et du lac St-Jean Excursions de Québec au lac Saint-Jean pour les cultivateurs, à des prix excessivement réduits. Voir l'annonce dans les "Nouvelles du Jour" dans nos éditions hebdomadaires, et quotidienne du samedi.

Le Sirop Calmant du Dr Ed. Morin, est très précieux dans les cas de coliques, diarrhée, dysenterie, insomnie, etc. En vente partout. 2 s E J

COMPAGNIE DE NAVIGATION Richelieu et d'Ontario

Quebec et Montreal Le steamer QUEBEC, capitaine R. Nelson, partira du quai Napoléon les mardi, jeudi et samedi.

MONTREAL TORONTO Les steamers voyagent entre ces ports qu'on voit tous les jours (les dimanches exceptés) le Bassin du Canal, à 10 heures du matin, et Lachine à l'arrivée du train qui quitte la gare Bonaventure, à midi et par le train de 5 heures de l'après-midi, pour le Côteau Landing, Kingston et Toronto.

LA LIGNE DU SAGUENAY QUEBEC ET CHICOUTIMI Le vapeur UNION, capitaine Leconte, partira du quai Saint-André à 7 h. 30 a. m., tous les MERCREDIS SAMEDIS, arrivant à la Baie Saint-Paul, Eboulements, Murray Bay, Rivière-du-Loup, Thiousso, Baie des Ha! Ha! et Chicoutimi.

Le steamer ST. LAURENT, capitaine Barra, partira du quai St-André à 7.30 A. M., les mardis et vendredis, arrivant à la Baie St. Paul, Eboulements, Murray Bay, Rivière-du-Loup, Thiousso, Baie des Ha! Ha! et Chicoutimi.

LIQUIDATION JUDICIAIRE Sur requête de M. P. A. Choquette, gardien provisoire des biens de N. L. Dubaine, de Montmagny, absent et insolvable, une assemblée des créanciers aura lieu le 20 courant à Montmagny au Greffe de la Cour à 10 heures a. m. pour nommer un curateur.

LE VAPEUR "ORLEANS" LE ET APRES LES 5 MAI (de temps et les circonstances le permettant), ce bateau fera le trajet comme suit:

Ligne de St-Romuald, Sillery et Québec LE VAPEUR "LEVIS" Capt. L. DESROCHERS

LES DIMANCHES (10h) 1.45 P. M. 2.30 P. M. 3.20 P. M. 4.10 P. M. 5.00 P. M.

LES DIMANCHES (10h) 1.45 P. M. 2.30 P. M. 3.20 P. M. 4.10 P. M. 5.00 P. M.

LIGNE DOMINION Steamers de la Maille Royale

Service de Liverpool DATES DE DEPART DE QUEBEC De Liverpool Steamers De Montreal De Québec

Voie de Bristol DATE DE DEPART DE MONTREAL Ontario, 18 juillet 1893

Musique Nouvelle (POUR PIANO) Chansons de Grand-Mère.....TAVAN

Orgues - Harmoniums Une quantité d'Orgues-Harmoniums de tous modèles et de tous prix pour Salons, Chapelles et Eglises

ARTHUR LAVIGNE 65-RUE DE LA FABRIQUE-55

Meuniers demandés ON DEMANDE DEUX COMPAGNONS MEUNIERIS pour fournir de bonbons recommandés, Ruyal Montréal.

CHEMIN DE FER LE QUEBEC CENTRAL Ligne de Québec, Boston, New-York et les Montagnes Blanches.

Des chars palais, parlotes et dortoirs, sont attachés à ce train sans frais.

Les trains arriveront à Québec: Express-Part de New-York à 4 h. 00 p.m.

Des chars palais sont attachés à ce train sans frais.

Le et après LUNDI, le 17 JUIN 1893, les trains quitteront Québec pour le bateau-passager

Le et après LUNDI, le 17 JUIN 1893, les trains quitteront Québec pour le bateau-passager

CHEMIN DE FER DE QUEBEC ET LAKE ST-JEAN Le et après LUNDI, le 10 JUIN 1893, les trains partiront de la station de Québec, et arriveront comme suit, excepté les dimanches.

Le et après LUNDI, le 10 JUIN 1893, les trains partiront de la station de Québec, et arriveront comme suit, excepté les dimanches.

Le et après LUNDI, le 10 JUIN 1893, les trains partiront de la station de Québec, et arriveront comme suit, excepté les dimanches.

Le et après LUNDI, le 10 JUIN 1893, les trains partiront de la station de Québec, et arriveront comme suit, excepté les dimanches.

VOYAGES DE PLAISIR A BORD DU VAPEUR "VEGA"

Hotel du Lion d'Or E. G. BOULÉ & Cie, Propriétaires

SALLE A DINER L'Intercolonial de Lévis (Propriétaire: M. A. MARQUETTE)

Meuniers demandés ON DEMANDE DEUX COMPAGNONS MEUNIERIS pour fournir de bonbons recommandés, Ruyal Montréal.

Musique Nouvelle (POUR PIANO) Chansons de Grand-Mère.....TAVAN

Orgues - Harmoniums Une quantité d'Orgues-Harmoniums de tous modèles et de tous prix pour Salons, Chapelles et Eglises

ARTHUR LAVIGNE 65-RUE DE LA FABRIQUE-55

Meuniers demandés ON DEMANDE DEUX COMPAGNONS MEUNIERIS pour fournir de bonbons recommandés, Ruyal Montréal.

LOTTERIE NATIONALE Classe D NOMENCLATURE DES LOTS

Victor Marier Agent pour la vente des billets à Québec, et à qui toutes demandes de billets par lettre doit être adressée.

La Compagnie Chinie QUEBEC Ancienne maison METHOT fondée en 1808

Fabricants de Clous et de Moulanges et Marchands de Fer Successeurs de BEAUDET & CHINIC

VENANT D'ETRE RECUES PAR LA LIGNE BOSSIERE: 3,000 Pierres à Moulanges de qualité supérieure choisies dans les carrières mêmes

Johnson's Decorators' PURE WHITE LEAD LEAD

Johnson's Decorators' PURE WHITE LEAD LEAD

Johnson's Decorators' PURE WHITE LEAD LEAD

Johnson's Decorators' PURE WHITE LEAD LEAD

Johnson's Decorators' PURE WHITE LEAD LEAD

Johnson's Decorators' PURE WHITE LEAD LEAD

Johnson's Decorators' PURE WHITE LEAD LEAD

Johnson's Decorators' PURE WHITE LEAD LEAD

Johnson's Decorators' PURE WHITE LEAD LEAD

Johnson's Decorators' PURE WHITE LEAD LEAD

Johnson's Decorators' PURE WHITE LEAD LEAD

Johnson's Decorators' PURE WHITE LEAD LEAD

Johnson's Decorators' PURE WHITE LEAD LEAD

Feuilleton de LA JUSTICE 30 SECRET D'UNE EPAVE

Cela laissait trois et demi pour arriver au détroit de Behring à la fin de juin. L'entreprise n'avait rien d'impossible, quoiqu'elle se trouvât étroite dans des limites assez resserrées.

Qui sait pourtant si l'impunité n'allait pas encourager Tudor Brown à amener de nouveaux obstacles sur la route de l'Alaska?

Pour M. Bredeford, la question ne faisait pas de doute. Un scribe comme ce Tudor Brown, s'il connaissait l'échec de sa tentative,...

Mais il leur suffisait de retrouver Erik pour se reprendre à espérer. Sa résolution à lui était si inébranlable, son activité si soutenue, il montrait une volonté si ferme d'aborder tous les obstacles,...

Le 14 mars au soir, Erik avait vu les travaux de la machine presque achetés. Il ne restait plus qu'à ajuster une des pompes et cela devait être fait le lendemain.

Or, dans la nuit du 14 au 15 ce corps de pompe disparut des ateliers de MM. Gamard, Norris et Cie, et il fut impossible de le retrouver.

Toujours est-il qu'il fallait maintenant dix jours de plus pour refaire ce travail, ce qui ajoutait au 25 mars le départ de l'Alaska.

Ces dix jours de délai furent presque exclusivement consacrés par lui à examiner la question sous toutes ses faces.

Plus il l'étudiait, plus il arrivait à se convaincre que se donner pour mandat d'arriver au détroit de Behring en trois mois, par un itinéraire connu de Tudor Brown, quand l'Alaska se trouvait encore à Lorient quarante jours après avoir quitté Stockholm, était courir à l'insuccès, sinon au désastre irréparable.

Cette conclusion ne l'arrêta pas; mais elle l'amena à penser qu'une modification aux plans originaux était indispensable.

Il n'eut garde, d'ailleurs, d'en rien dire, jugeant avec raison que le secret était la condition première de la victoire.

Il se contenta de surveiller plus étroitement que jamais les travaux de réparation. Mais ses compagnons crurent remarquer qu'il était désormais moins pressé de repartir.

CHAPITRE II LE PLUS COURT CHEMIN Les côtes de France venaient de disparaître à l'horizon, quand Erik convoqua au salon ses trois amis et conseillers pour une communication grave.

"J'ai beaucoup réfléchi leur dit-il, aux circonstances qui ont marqué notre voyage depuis le jour où nous avons quitté Stockholm. Une conclusion s'impose, c'est que nous devons nous attendre à rencontrer encore sur notre route des obstacles ou des contretemps.

"C'est aussi ma conclusion, déclara M. Bredeford. Je la gardais pour moi parce qu'il ne me convenait pas de l'enlever tout espoir, mon cher enfant, mais j'en suis convaincu, nous devons désormais renoncer à franchir en trois mois la distance qui nous sépare du détroit de Behring.

"C'est mon avis, dit le docteur. (A continuer)

LA VERITE Au sujet du TYPE-WRITER victorieux Remington

TYPE-WRITER REMINGTON

BAZAR DE SILLERY

BAZAR DE SILLERY

BAZAR DE SILLERY

BAZAR DE SILLERY

BAZAR DE SILLERY

BAZAR DE SILLERY

BAZAR DE SILLERY

BAZAR DE SILLERY

BAZAR DE SILLERY

BAZAR DE SILLERY

BAZAR DE SILLERY

BAZAR DE SILLERY

DERNIERE EDITION 5 HRS. P. M.

Le nombre des personnes qui ont émigré d'Irlande pendant l'année dernière est de 78,684.

Le sultan a recommandé à ses ministres de prendre les mesures nécessaires pour réprimer les atrocités qui se commettent en Arménie.

Huit mille Tchéques à Vlnna ont renoncé à la religion catholique romaine pour devenir les fidèles de l'église grecque.

Le Fremdenblatt, de Munich, annonce que le congrès catholique bavarois aura lieu le 23 septembre. L'appel général porte jusqu'à cinq cents signatures.

La compagnie qui exploite les mines de Coleraine demande l'autorisation d'étendre ses opérations dans tout le Canada, avec un capital de \$600,000.

On expérimente en ce moment à la grande poste de New-York une machine qui timbre les lettres jetées à la boîte et oblitère en même temps les timbres-postales collés sur l'enveloppe.

La cour d'Échiquier du Canada siège actuellement à Halifax relativement à la réclamation du Montréal and European Short Line Railway contre la Reine.

Voici la date des principales expositions agricoles et horticoles dans les Cantons de l'Est:

- Associations des Horticulteurs de Shefford, à Granby, les 11 et 12 septembre. Société d'Agriculture et d'Horticulture de Bromé, à Knowlton, les 17 et 18 septembre.

DERNIERES DÉPÊCHES

Spéciales à la "Justice" jusqu'à 4 hrs P. M.

Nouvelles de Montreal

Hordu par un chien. — Enquête et verdict. — Condamnation pour vol. — Cent cinquante de minerais. — Bistrotte chez les huissiers.

Montréal 11 septembre. — François Décar, journaliste, travaillant ordinairement sur le quai, a été mordu par un chien, qui lui a fait à la main droite une sérieuse blessure.

— Le coroner a tenu une enquête sur le corps de Patrick Hamagham, mort à l'hôpital Général.

— Un journaliste de Saint-Henri, nommé J. B. Bisson, a été condamné à trois mois de travaux forcés pour avoir écrit une brochure sur le souverain en or, la propriété d'un nommé William Crabbs, arrivé récemment d'Angleterre.

— Avant-hier, M. John Morrison a apporté en ville plusieurs déclarations de minerais qui paraissent très riches et qu'il a trouvés à la surface de la terre, sur le lot d'un M. Lacroix, à la Conception, sur la rivière Rouge.

— Un individu que quelques-uns prennent pour un sourd-muet et d'autres pour un ivrogne trop ivre pour ne pouvoir parler, a été conduit à l'hôpital Notre-Dame.

— Hier matin, l'honorable juge Pagnouzo a ordonné que les noms des huissiers Ephrem Létour et Paul Thon soient rayés du rôle des huissiers, pour n'avoir pas payé leurs contributions à la société.

— Le comité chargé de régler la question des stock yards a siégé hier matin et a nommé un sous-comité pour s'entendre avec les parties intéressées.

— Un individu que quelques-uns prennent pour un sourd-muet et d'autres pour un ivrogne trop ivre pour ne pouvoir parler, a été conduit à l'hôpital Notre-Dame.

— Hier matin, l'honorable juge Pagnouzo a ordonné que les noms des huissiers Ephrem Létour et Paul Thon soient rayés du rôle des huissiers, pour n'avoir pas payé leurs contributions à la société.

— Le comité chargé de régler la question des stock yards a siégé hier matin et a nommé un sous-comité pour s'entendre avec les parties intéressées.

— Un individu que quelques-uns prennent pour un sourd-muet et d'autres pour un ivrogne trop ivre pour ne pouvoir parler, a été conduit à l'hôpital Notre-Dame.

dans une autre voiture. Ce terrible accident a jeté l'émoi à St-Jérôme où résidait Lécyer.

— L'enquête dans l'affaire du forgeron Lacroix, que l'on prétendait avoir été assassiné, s'est terminée hier soir.

— On se souvient sans doute du suicide qui a eu lieu la semaine dernière sur le carré Dominion.

— Un des plus grands et des plus jolis yachts qui ait visité notre port est arrivé ici hier après midi.

— Le Perles est un magnifique petit bateau avec agrément de toilette.

— Le grand salon ainsi que les cabines sont aménagés avec beaucoup de luxe.

— Avant hier matin, M. E. Guérin a fait motion pour faire relever de l'interdiction prononcée contre lui, Joseph Henri Masson.

— La cour d'Échiquier du Canada siège actuellement à Halifax relativement à la réclamation du Montréal and European Short Line Railway contre la Reine.

— Voici la date des principales expositions agricoles et horticoles dans les Cantons de l'Est:

Associations des Horticulteurs de Shefford, à Granby, les 11 et 12 septembre.

Société d'Agriculture et d'Horticulture de Bromé, à Knowlton, les 17 et 18 septembre.

Société d'Agriculture de Shefford, Waterloo, les 19 et 20 septembre.

Société d'Agriculture de Stanstead, à Ayer's Flat, les 18 et 19 septembre.

Association d'Horticulture de Missisquoi à Danham les 19 et 20 septembre.

La catastrophe d'Anvers

Copenhague, 11 septembre. — Le catastrophe partira pour l'Allemagne le 12 septembre.

— Le catastrophe partira pour l'Allemagne le 12 septembre.

— Le catastrophe partira pour l'Allemagne le 12 septembre.

— Le catastrophe partira pour l'Allemagne le 12 septembre.

— Le catastrophe partira pour l'Allemagne le 12 septembre.

— Le catastrophe partira pour l'Allemagne le 12 septembre.

— Le catastrophe partira pour l'Allemagne le 12 septembre.

— Le catastrophe partira pour l'Allemagne le 12 septembre.

— Le catastrophe partira pour l'Allemagne le 12 septembre.

— Le catastrophe partira pour l'Allemagne le 12 septembre.

— Le catastrophe partira pour l'Allemagne le 12 septembre.

— Le catastrophe partira pour l'Allemagne le 12 septembre.

— Le catastrophe partira pour l'Allemagne le 12 septembre.

— Le catastrophe partira pour l'Allemagne le 12 septembre.

— Le catastrophe partira pour l'Allemagne le 12 septembre.

Les candidats provinciaux ont été finalement adoptés et M. Naquet a quitté la rue Weymouth dans le but d'aller batailler en faveur des révisionnistes.

— M. et Mme Vallière sont partis hier pour Atlantic City.

— M. et Mme Vallière sont partis hier pour Atlantic City.

— M. et Mme Vallière sont partis hier pour Atlantic City.

— M. et Mme Vallière sont partis hier pour Atlantic City.

— M. et Mme Vallière sont partis hier pour Atlantic City.

— M. et Mme Vallière sont partis hier pour Atlantic City.

— M. et Mme Vallière sont partis hier pour Atlantic City.

— M. et Mme Vallière sont partis hier pour Atlantic City.

— M. et Mme Vallière sont partis hier pour Atlantic City.

— M. et Mme Vallière sont partis hier pour Atlantic City.

— M. et Mme Vallière sont partis hier pour Atlantic City.

— M. et Mme Vallière sont partis hier pour Atlantic City.

— M. et Mme Vallière sont partis hier pour Atlantic City.

— M. et Mme Vallière sont partis hier pour Atlantic City.

— M. et Mme Vallière sont partis hier pour Atlantic City.

— M. et Mme Vallière sont partis hier pour Atlantic City.

— M. et Mme Vallière sont partis hier pour Atlantic City.

— M. et Mme Vallière sont partis hier pour Atlantic City.

— M. et Mme Vallière sont partis hier pour Atlantic City.

— M. et Mme Vallière sont partis hier pour Atlantic City.

— M. et Mme Vallière sont partis hier pour Atlantic City.

— M. et Mme Vallière sont partis hier pour Atlantic City.

— M. et Mme Vallière sont partis hier pour Atlantic City.

— M. et Mme Vallière sont partis hier pour Atlantic City.

— M. et Mme Vallière sont partis hier pour Atlantic City.

— M. et Mme Vallière sont partis hier pour Atlantic City.

— M. et Mme Vallière sont partis hier pour Atlantic City.

— M. et Mme Vallière sont partis hier pour Atlantic City.

— M. et Mme Vallière sont partis hier pour Atlantic City.

Nos informations

Notre jeune ami, M. Edouard Vallière a conduit à l'hôtel hier matin Mlle Corinne Chénier, la plus jeune des filles de feu l'hon. sénateur Chénier.

— M. et Mme Vallière sont partis hier pour Atlantic City.

— M. et Mme Vallière sont partis hier pour Atlantic City.

— M. et Mme Vallière sont partis hier pour Atlantic City.

— M. et Mme Vallière sont partis hier pour Atlantic City.

— M. et Mme Vallière sont partis hier pour Atlantic City.

— M. et Mme Vallière sont partis hier pour Atlantic City.

— M. et Mme Vallière sont partis hier pour Atlantic City.

— M. et Mme Vallière sont partis hier pour Atlantic City.

— M. et Mme Vallière sont partis hier pour Atlantic City.

— M. et Mme Vallière sont partis hier pour Atlantic City.

— M. et Mme Vallière sont partis hier pour Atlantic City.

— M. et Mme Vallière sont partis hier pour Atlantic City.

— M. et Mme Vallière sont partis hier pour Atlantic City.

— M. et Mme Vallière sont partis hier pour Atlantic City.

— M. et Mme Vallière sont partis hier pour Atlantic City.

— M. et Mme Vallière sont partis hier pour Atlantic City.

— M. et Mme Vallière sont partis hier pour Atlantic City.

— M. et Mme Vallière sont partis hier pour Atlantic City.

— M. et Mme Vallière sont partis hier pour Atlantic City.

— M. et Mme Vallière sont partis hier pour Atlantic City.

— M. et Mme Vallière sont partis hier pour Atlantic City.

— M. et Mme Vallière sont partis hier pour Atlantic City.

— M. et Mme Vallière sont partis hier pour Atlantic City.

— M. et Mme Vallière sont partis hier pour Atlantic City.

— M. et Mme Vallière sont partis hier pour Atlantic City.

— M. et Mme Vallière sont partis hier pour Atlantic City.

— M. et Mme Vallière sont partis hier pour Atlantic City.

— M. et Mme Vallière sont partis hier pour Atlantic City.

Et puis nous avons vu aussi plus tard comment la brise une fois faite et agitée par le vent a soufflé sur le feu.

— M. et Mme Vallière sont partis hier pour Atlantic City.

— M. et Mme Vallière sont partis hier pour Atlantic City.

— M. et Mme Vallière sont partis hier pour Atlantic City.

— M. et Mme Vallière sont partis hier pour Atlantic City.

— M. et Mme Vallière sont partis hier pour Atlantic City.

— M. et Mme Vallière sont partis hier pour Atlantic City.

— M. et Mme Vallière sont partis hier pour Atlantic City.

— M. et Mme Vallière sont partis hier pour Atlantic City.

— M. et Mme Vallière sont partis hier pour Atlantic City.

— M. et Mme Vallière sont partis hier pour Atlantic City.

— M. et Mme Vallière sont partis hier pour Atlantic City.

— M. et Mme Vallière sont partis hier pour Atlantic City.

— M. et Mme Vallière sont partis hier pour Atlantic City.

— M. et Mme Vallière sont partis hier pour Atlantic City.

— M. et Mme Vallière sont partis hier pour Atlantic City.

— M. et Mme Vallière sont partis hier pour Atlantic City.

— M. et Mme Vallière sont partis hier pour Atlantic City.

— M. et Mme Vallière sont partis hier pour Atlantic City.

— M. et Mme Vallière sont partis hier pour Atlantic City.

— M. et Mme Vallière sont partis hier pour Atlantic City.

— M. et Mme Vallière sont partis hier pour Atlantic City.

— M. et Mme Vallière sont partis hier pour Atlantic City.

— M. et Mme Vallière sont partis hier pour Atlantic City.

— M. et Mme Vallière sont partis hier pour Atlantic City.

— M. et Mme Vallière sont partis hier pour Atlantic City.

— M. et Mme Vallière sont partis hier pour Atlantic City.

— M. et Mme Vallière sont partis hier pour Atlantic City.

— M. et Mme Vallière sont partis hier pour Atlantic City.

— M. et Mme Vallière sont partis hier pour Atlantic City.

AVIS

Toute correspondance concernant l'administration et toutes remises d'argent doivent être adressées à MM. BELLEAU & CIE administrateurs de ce journal.

— M. et Mme Vallière sont partis hier pour Atlantic City.

— M. et Mme Vallière sont partis hier pour Atlantic City.

— M. et Mme Vallière sont partis hier pour Atlantic City.

— M. et Mme Vallière sont partis hier pour Atlantic City.

— M. et Mme Vallière sont partis hier pour Atlantic City.

— M. et Mme Vallière sont partis hier pour Atlantic City.

— M. et Mme Vallière sont partis hier pour Atlantic City.

— M. et Mme Vallière sont partis hier pour Atlantic City.

— M. et Mme Vallière sont partis hier pour Atlantic City.

— M. et Mme Vallière sont partis hier pour Atlantic City.

— M. et Mme Vallière sont partis hier pour Atlantic City.

— M. et Mme Vallière sont partis hier pour Atlantic City.

— M. et Mme Vallière sont partis hier pour Atlantic City.

— M. et Mme Vallière sont partis hier pour Atlantic City.

— M. et Mme Vallière sont partis hier pour Atlantic City.

— M. et Mme Vallière sont partis hier pour Atlantic City.

— M. et Mme Vallière sont partis hier pour Atlantic City.

— M. et Mme Vallière sont partis hier pour Atlantic City.

— M. et Mme Vallière sont partis hier pour Atlantic City.

— M. et Mme Vallière sont partis hier pour Atlantic City.

— M. et Mme Vallière sont partis hier pour Atlantic City.

— M. et Mme Vallière sont partis hier pour Atlantic City.

— M. et Mme Vallière sont partis hier pour Atlantic City.

— M. et Mme Vallière sont partis hier pour Atlantic City.

— M. et Mme Vallière sont partis hier pour Atlantic City.

— M. et Mme Vallière sont partis hier pour Atlantic City.

— M. et Mme Vallière sont partis hier pour Atlantic City.

— M. et Mme Vallière sont partis hier pour Atlantic City.

VENTE A L'ENCAN

Par OCTAVE LEMIEUX & CIE

Par OCTAVE LEMIEUX & CIE

Par OCTAVE LEMIEUX & CIE

Par OCTAVE LEMIEUX & CIE

Par OCTAVE LEMIEUX & CIE

Par OCTAVE LEMIEUX & CIE

Par OCTAVE LEMIEUX & CIE

Par OCTAVE LEMIEUX & CIE

Par OCTAVE LEMIEUX & CIE

Par OCTAVE LEMIEUX & CIE

Par OCTAVE LEMIEUX & CIE

Par OCTAVE LEMIEUX & CIE

Par OCTAVE LEMIEUX & CIE

Par OCTAVE LEMIEUX & CIE

Par OCTAVE LEMIEUX & CIE

Par OCTAVE LEMIEUX & CIE

Par OCTAVE LEMIEUX & CIE

Par OCTAVE LEMIEUX & CIE

Par OCTAVE LEMIEUX & CIE

Par OCTAVE LEMIEUX & CIE

Par OCTAVE LEMIEUX & CIE

Par OCTAVE LEMIEUX & CIE

Par OCTAVE LEMIEUX & CIE

Par OCTAVE LEMIEUX & CIE

Par OCTAVE LEMIEUX & CIE

Par OCTAVE LEMIEUX & CIE

Par OCTAVE LEMIEUX & CIE

Par OCTAVE LEMIEUX & CIE

Par OCTAVE LEMIEUX & CIE

DE FEUTRE GARNIS POUR DAMES 257 Chapeaux - Matelots - Fillettes et Enfants

AVIS 775 couvertes blanches vendues à 50 cts dans la piastré de réduction, au Syndicat de Québec.

NOUVELLES LOCALES Six causes pour infraction aux lois concernant le revenu de l'intérieur, ont été remises au vingt-quatre.

INDUSTRIE CANADIENNE Il existe au Canada, dit le "Prix Courant", une industrie qui consiste à recoller ensemble des rognures de cuir pour en faire, dans des moules ad hoc et sous forte pression des fausses semelles.

LE BOULANGISME AUX ABOIS HAQUET ETUDIE LA SITUATION EN FRANCE Il a confiance dans le résultat électoral

DERNIERE EDITION 5 HRS. P. M. Le nombre des personnes qui ont émigré d'Irlande pendant l'année dernière est de 78,684.